

Rectorat

**Inspection Hygiène
et Sécurité**

Le Recteur de l'Académie de Lille

A

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
du second degré, publics et privés
pour attribution
Messieurs les I.A. - D.S.D.E.N.
pour information

Lille, le 8 avril 2004

Dossier suivi par
Michèle DEBAILLEUL
Inspection Hygiène et Sécurité

site
<http://www2.ac-lille.fr/hygiene-securite/>

André CADEZ
Inspecteur de l'Education
Nationale
Sciences et Techniques
Industrielles
chargé d'Inspection Hygiène et
Sécurité
Réf : IHS/AC/MD/103/04

Téléphone :
03.20.15.65.52
Fax :
03.20.15.62.75
Mél :
ce.lhs@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20, rue Saint-Jacques
59033 - LILLE cedex

Objet : Modification de la réglementation incendie de type R

J'attire votre attention sur l'arrêté du 13 janvier 2004 (J.O. du 14/02/04) portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (dispositions générales et établissements de type R). Ces documents sont disponibles sur le site hygiène et sécurité académique :

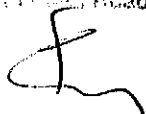
www2.ac-lille.fr/hygiene-securite/ rubrique « ressources » sous rubrique « incendie ».

Je rappelle aussi qu'en cas d'incendie survenu dans l'établissement, une fiche de déclaration et de renseignements doit être remplie et adressée au Rectorat (inspection hygiène et sécurité). Elle est disponible sur l'adresse internet :

www.education.gouv.fr/syst/ons à la rubrique « bases de données ».

Pour le Recteur et par délégation
La Suppléante du Recteur de l'Académie

Le Recteur de l'Académie de Lille



Paul DESNEUF

Françoise DELHOUGNE